GRAND CHAMBORD le Magazine

de votre communauté de communes

N°11 / OCTOBRE. 2021

P20 **DOSSIER**

Projet de territoire

Nos paysages mis en valeur

ACTUALITÉS

« Vert le futur » : 1re édition de « Faites pour le climat »

P 10 > 11

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Changeons nos habitudes de consommation en relevant les défis

P 24

GRAND CHAMBORD
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Restez connectés **sur www.grandchambord.fr**

SOMMAIRE

04 ▸ Actualités
> Deux nouveaux espaces France services
> Bracieux, Petite ville de demain
> Retour sur l'opération « Retrouvons nos bars & nos restos »
> Un site pour le Plan climat-air-énergie territorial
> Faites pour le climat : 1re édition Vert le futur !

12 ▸ Retour sur évènement
> La culture en images

14 ▸ Actualités
> Rentrée de l'École de musique
> L'Observatoire local de l'habitat confirme le dynamisme de notre territoire
> 1 an pour la Maison de l'Habitat
> Bilan des aides exceptionnelles aux entreprises
> Eau et assainissement : infos pratiques
> Les travaux de voirie 2021

20 ▸ Dossier > Projet de territoire
> Nos paysages mis en valeur
> La maison éperonnée
> Ateliers street art et chantier participatif
> Projet d'espace culturel à Saint-Dyé-sur-Loire

24 ▸ Transition écologique
> Changeons nos habitudes de consommation en relevant les défis
> Programme Watty : bilan de la 1re édition

28 ▸ Biodiversité
> Mieux connaître notre biodiversité
> Plantes invasives : comment éviter leur développement ?
> Frelon asiatique : la lutte se poursuit
> Valorisez vos prairies avec les éleveurs

29 ▸ Tourisme
> Nouveaux services pour les touristes à vélo
> Partenariat avec le Comité départemental de randonnée pédestre (CDRP)

32 ▸ Agenda Culturel
> Expositions, festivals, rencontres…

ÉDITO

Gilles Clément,
Président de la Communauté de communes du Grand Chambord

Avec ce nouveau numéro de votre magazine, vous pourrez prendre connaissance de l'actualité des différentes actions conduites par le Grand Chambord sur notre territoire. Alors que les effets de la pandémie de Covid 19 semblent s'estomper, grâce à la vaccination, vous pourrez constater que notre Communauté de communes a continué d'agir au service de ses habitants, de ses entreprises et de son développement culturel et touristique.

Dès novembre, deux espaces France services ouvriront à Bracieux et à Saint-Laurent-Nouan. Vous pourrez y effectuer toutes les démarches administratives par internet. En plus des services de La Poste, les agents qui vous y accueilleront seront là pour vous aider et vous guider. Ils contribueront ainsi à effacer les effets de la fracture numérique qui concernent beaucoup d'entre vous.

Les services de l'État ont désigné Bracieux comme l'une des communes du Loir-et-Cher éligible au programme « Petite ville de demain ». Le Grand Chambord va accompagner cette démarche et tout faire pour que ses retombées positives puissent profiter à tout notre territoire. Le dérèglement climatique est, chez nous, comme ailleurs, devenu une préoccupation majeure. Nous avons connu un été 2021 parmi les plus frais et humides des 50 dernières années qui a induit des conséquences fâcheuses pour nos vignerons et nos arboriculteurs, déjà victimes du gel tardif au printemps. Fort heureusement, la fréquentation touristique est restée bonne et se poursuit à un bon niveau cet automne.

Notre Plan climat-air-énergie territorial engagé dans le cadre de notre entente avec nos voisins de Beauce Val de Loire a désormais son site officiel : www.ententepourleclimat.fr Chacun pourra ainsi s'informer et participer activement aux actions que nous engageons en ce domaine, et notamment celles conduites en lien avec les élèves de nos écoles comme le Défi Alimentation, le Défi Énergie ou le programme Watty.

Enfin, Grand Chambord, situé à la jonction du Val de Loire et de la Sologne, peaufine son projet de territoire en référence au Val de Loire, classé au patrimoine mondial par l'Unesco, et bien sûr à l'image patrimoniale emblématique du Domaine national et du château de Chambord. Le Grand Chambord a ainsi profité de l'opportunité d'acquérir l'ancienne auberge de jeunesse dans le Val à Montlivault pour la restaurer et lui assurer de nouvelles fonctions, en lien avec l'axe touristique de la Loire à vélo, à proximité de l'embarcadère du bac de Loire.

Gardons à l'esprit que nos paysages, la richesse de notre patrimoine bâti et notre biodiversité sont à la fois des atouts et des enjeux pour notre avenir. Notre Communauté de communes va tout faire pour les préserver et les mettre en valeur.

Restez connectés

www.grandchambord.fr ***@GrandChambord***

Grand Chambord, le mag - Le magazine de la Communauté de communes Numéro 11- octobre 2021
Directeur de la publication : Gilles Clément, Président de la Communauté de communes / **Communauté de communes du Grand Chambord -** 22 avenue de la Sablière - 41250 Bracieux Tél : 02.54.46.53.80 / **Responsable de la Communication / Rédacteur en chef :** Marion Vit - **Coordination :** Marion Vit et Chloé Cartier-Santino **- Rédaction :** Alain Henault - Chloé Cartier-Santino / **Crédits photo :** Grand Chambord - Alain Henault - Chloé Cartier -Santino - freepik.com / **Mise en page :** Matthieu Lusignan @frenchmamat / **Impression :** Imprimerie ISF (Blois) / **Tirage en 10 500 exemplaires** / Document imprimé sur du papier recyclé / ISSN 2647 – 0993.

Pour contacter la rédaction,
merci d'écrire à **communication@grandchambord.fr**

Deux espaces France services vont ouvrir leurs portes

Les espaces France services qui ouvriront à partir du mois de novembre à Bracieux et à Saint-Laurent-Nouan proposeront un accueil et un accompagnement pour réaliser toute démarche administrative dématérialisée et répondront aux besoins numériques du quotidien. Ils maintiendront aussi l'accès aux services de La Poste.

Bracieux

La Trésorerie de Bracieux a fermé en décembre 2020 et les locaux vides accueilleront l'espace France services.

Saint-Laurent-Nouan

L'espace France services de Saint-Laurent-Nouan se trouvera dans les locaux de La Poste.

Déclarer ses revenus, établir son permis de conduire, chercher un emploi, préparer sa retraite, télécharger une attestation de droits… Les espaces France services (EFS) sont des lieux qui permettent de réaliser diverses démarches administratives dématérialisées en étant accompagné, si besoin, aussi bien dans les procédures que dans l'utilisation des outils informatiques. Les usagers y retrouveront également tous les services de La Poste (colisage, affranchissement, retrait/envoi de colis, recommandés et retrait jusqu'à 500 € pour les clients de la Banque Postale). En effet, dans un contexte de dématérialisation des démarches administratives, les communes ont confié à la Communauté de communes du Grand Chambord la compétence « Maison de service au public (MSAP) » en septembre 2019. Sur le territoire, l'espace France services de Saint-Laurent-Nouan est porté par La Poste et celui de Bracieux est porté par la Communauté de communes (soutenu financièrement par La Poste).

Service public de proximité et lieu de vie

À partir de novembre 2021, ces tiers lieux conviviaux offriront un service public de proximité. Des postes informatiques y seront en libre accès. En effet, un diagnostic de territoire a fait ressortir des difficultés de la part de la population pour réaliser des démarches avec la CAF, les Finances publiques, l'Assurance maladie, la MSA, Pôle emploi, les ministères de la Justice et de l'Intérieur, l'Assurance retraite et La Poste. Par ailleurs, la Maison de services au public (MSAP) qui existait à Bracieux n'était plus suffisante pour répondre aux demandes. *« L'espace France services est un guichet unique qui donne accès en un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics afin de permettre à tous de réaliser toutes les démarches administratives et besoins numériques du quotidien »*, explique Sophie Vaslin, coordinatrice du Projet social de territoire du Grand Chambord. Par exemple, en cas de litige avec une institution, un rendez-vous pourra être organisé avec un technicien conseiller à distance, en bénéficiant de l'accompagnement de l'animateur de l'EFS. *« Ces espaces permettent de maintenir un service public de proximité pour les habitants du territoire, d'améliorer l'accès aux droits, mais aussi*

de leur apporter une meilleure connaissance de l'information du territoire », poursuit Sophie Vaslin. Des partenariats supplémentaires seront noués avec d'autres organismes ou associations avec pour objectif de faire de l'espace France services un lieu ressource attractif et convivial avec des échanges et des rencontres pour tous les âges. Il s'agit aussi de pouvoir orienter les habitants vers les autres dispositifs et structures du territoire selon leurs besoins (travailleurs sociaux, médico-sociaux, Maison de l'Habitat, Mission locale, Bureau Information Jeunesse… Le partenariat potentiel est en cours de développement).

Magali Berclaz,
animatrice de l'EFS de Bracieux

PLUS D'INFORMATIONS :

EFS DE BRACIEUX :
2 place du Champ de Foire
41250 Bracieux
02 21 76 11 24
france.services@grandchambord.fr

EFS DE SAINT-LAURENT-NOUAN :
Rue des Mées
41220 Saint-Laurent-Nouan
02 54 33 58 24

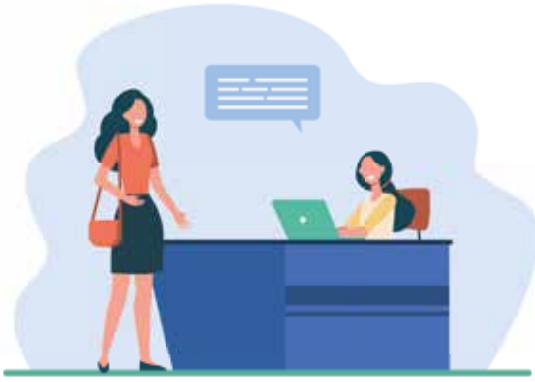

David Michel,
responsable de l'espace France services de Bracieux

« Je suis animateur pilote du lieu, en charge des relations avec les opérateurs. Je dois aussi créer des liens avec de nouveaux partenaires, développer l'attractivité du dispositif et je suis chargé des échanges avec l'EFS de Saint-Laurent-Nouan. Je gère le fonctionnement de l'EFS en accueillant le public et je suis présent pour donner des renseignements et orienter les usagers selon leurs demandes dans le cadre de leurs démarches administratives. J'anime aussi le réseau des EFS à l'échelle du territoire du Grand Chambord et contribuerai au réseau départemental. J'assure également les missions de l'agence postale pour répondre aux besoins des clients ».

Philippe Fagot,
délégué territorial du groupe Loir-et-Cher de La Poste

« Le bureau de poste de Bracieux déménage dans les locaux de l'espace France services de la collectivité. Cette Agence Postale Intercommunale, indemnisée par La Poste à hauteur de 1178 euros par mois, offrira l'ensemble de l'offre de services postaux courrier-colis, ainsi que des possibilités de dépannage bancaire. Avec des actions toujours ancrées au cœur des préoccupations des territoires, les membres de la Commission Départementale de Présence Postale Territoriale (CDPPT) du Loir-et-Cher ont souhaité accompagner la collectivité dans la réussite de cette innovante opération de mutualisation des services publics en finançant des travaux à hauteur de 12 000 euros grâce au Fonds de Péréquation Territorial ».

Bracieux, Petite ville de demain

En mai 2021, la commune de Bracieux a signé sa convention d'adhésion au programme « Petites Villes de Demain » avec l'État et la Communauté de communes du Grand Chambord.

Son histoire, son patrimoine et sa localisation stratégique sont des atouts qui font de Bracieux un pôle relais qui a été retenu par l'État en mars 2021 pour son nouveau programme « Petites villes de demain ». L'ambition de ce programme lancé et piloté par l'Agence nationale de cohésion des territoires (ANCT) sur la période 2020-2026, est de permettre aux villes de moins de 20 000 habitants, désignées par les préfets, de bénéficier d'un soutien spécifique de l'État et de ses partenaires pour élaborer et mettre en œuvre leurs projets de revitalisation. Cela fait partie intégrante du plan de relance et vise à conforter le rôle structurant de ces villes dans le développement des territoires ruraux. Pour le développement de ce programme, Bracieux bénéficie d'un appui technique de la part du Grand Chambord.

La phase opérationnelle du programme a débuté en septembre 2021, autour de trois objectifs majeurs :

➥ **Révéler le potentiel de Bracieux par un travail sur l'attractivité commerciale, résidentielle et touristique**

➥ **Requalifier les espaces publics**

➥ **Faire évoluer les services à la population au regard des nouveaux besoins**

Un état des lieux en cours

Un état des lieux est en cours de réalisation, avec la volonté d'associer l'ensemble des acteurs (habitants, commerçants, associations…). Cela donnera lieu à un plan d'actions. Il se déroulera sous la forme d'une Opération de revitalisation de territoire (ORT) qui devrait être signée en 2022. L'enjeu sera de requalifier le centre-bourg afin de créer un cadre de vie attractif et propice au développement à long terme du territoire.

Bilan de l'opération « Retrouvons nos bars & nos restos »

Après de longs mois de fermeture administrative des 9 bars et 36 restaurants de son territoire, la Communauté de commune du Grand Chambord a accompagné leur réouverture avec l'opération « Retrouvons nos bars & nos restos » du 9 juin au 30 septembre 2021. Objectif : retrouver le chemin de ces établissements de convivialité importants pour l'activité commerciale des communes.

Début juin 2021, le Grand Chambord a offert deux bons d'achat d'un montant de 10 euros à 600 personnes tirées au sort sur les listes électorales des 16 communes du territoire. Ces bons d'achat subventionnés à 100 % par la Communauté de communes étaient à dépenser avant le 30 septembre dans les bars et restaurants situés sur le territoire qui ont souhaité participer à l'opération « Retrouvons nos bars & nos restos ». Le budget de cette initiative s'est élevé à près de 15 000 € TTC, dont 12 000 € destinés à entrer dans les caisses des bars et restaurants pour accompagner leur reprise. Les services de la Communauté de communes et des communes se sont mobilisés pour la réussite de cette opération de relance locale. Keetiz, prestataire spécialisé et expérimenté a accompagné techniquement cette opération.

Le lancement de « Retrouvons nos bars & nos restos » a eu lieu Au Bistrot d'Eugénie, à Huisseau-sur-Cosson.

De gauche à droite : Luc Dubuffet (chef du Bistrot d'Eugénie)**, Jean-Luc Dautrémépuis** (vice-président du Grand Chambord en charge du développement économique) **et Béatrice Hutteau** (habitante du Grand Chambord tirée au sort pour recevoir 2 bons d'achat de 10 €).

Chiffres clés

20 bars et restaurants ont participé à l'opération

1 000 bons d'achats retirés

3 fois plus de chiffre d'affaires généré

Jean-Luc Dautrémépuis,
vice-président chargé du développement économique

« L'opération a été mise en route dès le mois de janvier 2021 et validée en conseil communautaire en avril afin de relancer l'activité économique des bars et restaurants, mais aussi la convivialité sur notre territoire ».

Un site pour le Plan climat-air-énergie territorial

Découvrez le nouveau site officiel du Plan climat-air-énergie territorial (PCAET) des territoires Beauce Val de Loire et Grand Chambord : www.ententepourleclimat.fr Des actions concrètes sont engagées par les deux Communautés de communes pour adapter leur territoire aux effets présents et futurs de l'évolution du climat et participer à l'amélioration de la qualité de l'air. Vous retrouverez régulièrement sur ce site les initiatives locales, ainsi que toutes les animations et événements organisés dans le cadre du PCAET.

Retrouvez toutes les informations sur le Plan Climat

Tout le détail des 7 thématiques du PCAET

Découvrez les événements à venir en lien avec le PCAET

La partie « Ressources » comprend les documents officiels du PCAET de l'Entente Beauce Val de Loire et Grand Chambord qui a été approuvé par les deux conseils communautaires en mars 2020

Chacune des 7 thématiques du PCAET est détaillée

Toutes les actualités de votre territoire en lien avec le Plan Climat

Cette partie est destinée à donner toutes les informations sur l'avancement des actions engagées par les Communautés de communes avec leurs partenaires

Retrouvez tous les événements à venir

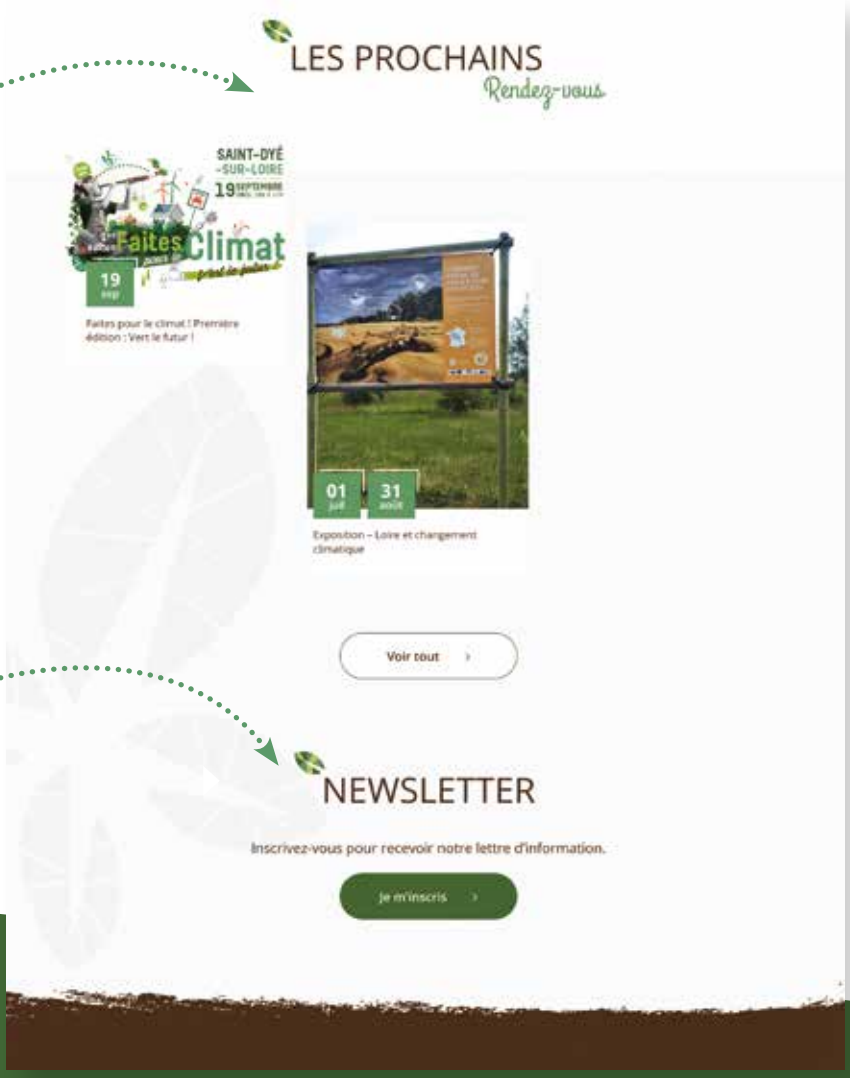

Inscrivez-vous à la Newsletter pour être au courant des dernières actualités de votre territoire en lien avec le PCAET

« Vert le futur ! » : 1re édition de « Faites pour le climat »

Le dimanche 19 septembre a eu lieu la 1re édition de l'événement « Faites pour le climat », organisée par les Communautés de communes du Grand Chambord et de Beauce Val de Loire dans le cadre de leur Plan climat-air-énergie territorial (PCAET) commun.

Intitulée « Vert le futur ! », elle s'est déroulée à Saint-Dyé-sur-Loire avec pour objectifs de sensibiliser les acteurs du territoire et les habitants aux enjeux du changement climatique à travers les thématiques qui composent le PCAET : « Agriculture et alimentation », « Habitat et énergie », « Mobilité » et « Économie des ressources ». Il s'agissait aussi de faire connaitre les engagements et réalisations à l'œuvre au sein des deux Communautés de communes dans le cadre du PCAET. Cette première édition était labellisée événement éco-responsable de la COP Régionale, portée par la Région Centre - Val de Loire.

1 *Marc Fesneau, ministre chargé des Relations avec le Parlement et les élus des deux territoires ont rencontré les associations partenaires sur leurs stands. Ici les Ecocitoyens de Saint-Dyé-sur-Loire présentant leur exposition sur les essences ligériennes.*

2 *Les visiteurs ont pu découvrir les grands points d'engagement du PCAET, s'informer sur les gestes ainsi que sur les solutions et alternatives disponibles sur le territoire.*

3 *Le groupe « Pavement Bangerz », duo de percussionnistes de rue a joué sur des objets récupérés, détournés ou recyclés.*

4 *Un marché de producteurs locaux était installé afin de permettre aux visiteurs de découvrir les denrées alimentaires produites localement.*

5 *Différents stands et animations étaient tenus par des associations et partenaires locaux. Le public a pu aussi se renseigner sur les dispositifs d'aide et d'accompagnement présents sur le territoire.*

6 *Nathalie Kiniecik, de la compagnie l'Intruse, a proposé aux enfants la lecture contée d'oeuvres jeunesse sur les thèmes du changement climatique et de la préservation de l'environnement.*

LA CULTURE EN IMAGES

d'infos sur
www.grandchambord.fr

DANS LE CADRE DU PACT (PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL DE TERRITOIRE)

La Communauté de communes, avec le soutien de la Région Centre-Val de Loire, poursuit sa politique de développement culturel du territoire en direction de tous les publics. Cet engagement se traduit par l'implication des habitants dans les projets artistiques, par des actions de médiation culturelle et par le soutien aux événements à rayonnement régional. Malgré la crise de la Covid-19, de nombreux événements ont pu voir le jour, grâce à la mobilisation des acteurs culturels du Grand Chambord et au respect des gestes barrières.

1

2

3

4

5

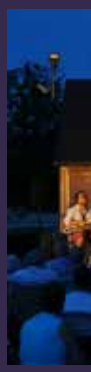

1 **25 mars** | ***Concert-performance associant Roland Kern, auteur-compositeur et joueur de viole de Gambe, et les résidents de la clinique de Saumery*** (Huisseau-sur-Cosson). Un projet porté par le Domaine national de Chambord.

2 3 **Mars-juin** | ***Projet d'éducation artistique et culturelle « Musique et vie de cour au temps de Louis XIV »*** mené par le Domaine national de Chambord avec l'ensemble de musique baroque Consonance. Il s'est s'achevé par un concert de l'ensemble et des 90 élèves des écoles de Mont-près-Chambord et Bracieux ayant participé aux ateliers de pratique chorale.

4 **Mars-octobre** | ***Exposition et résidence de Lydie Arickx au Domaine national de Chambord.*** La plasticienne a pris plaisir à échanger avec les visiteurs du château.

6

7

8

5 ***Le 26 juin*** | ***Représentation de Une histoire peu ordinaire, à Montlivault, par la Compagnie l'Intruse.*** Des versions spécifiques aux communes de Bracieux et de Saint-Dyé-sur-Loire ont également été écrites et jouées durant l'été.

6 7 ***28 juillet, 4 et 11 août*** | ***Concerts en plein air à la Baignade naturelle du Grand Chambord,*** avec Mathieu Barbances (qui s'est également produit à l'Ehpad la Bonne Eure de Bracieux), Skawax et Tayazabeu.

8 ***Septembre*** | ***Résidence à l'Ehpad la Bonne Eure à Bracieux de la plasticienne Marion Dutoit.*** Création participative d'une sculpture monumentale associant les résidents, la classe Ulis du collège de Bracieux et des habitants.

École de musique du Grand Chambord

Nouveauté 2021 : une antenne à Bracieux

Après le Covid, l'École de musique communautaire a fait une cinquième rentrée prometteuse. Enfants et adultes du territoire peuvent pratiquer de nombreux instruments à Saint-Laurent-Nouan, Saint-Dyé-sur-Loire, Maslives ou Montlivault et maintenant aussi à Bracieux.

La fête de la musique s'est tenue le 19 juin à Neuvy dans un format adapté à la crise sanitaire. Trois auditions de classe (piano et flûte traversière, violon - violoncelle, piano et clarinette -trompette, tuba, trombone et saxophone) ont pu accueillir chacune une soixantaine de personnes dans le public.

L'association « Mil' et une Notes » s'est déployée sur les communes de Huisseau-sur-Cosson et Mont-près-Chambord, et l'école intercommunale de Vineuil – Saint-Claude sur la commune de Saint-Claude-de-Diray. *« Il restait une zone peu couverte par l'enseignement artistique, celle de Bracieux, Bauzy, Neuvy, Tour-en-Sologne et Fontaines-en-Sologne, mais nous avons comblé ce manque avec l'ouverture d'une antenne à Bracieux, dans les locaux de l'Ehpad La Bonne Eure »*, explique Lydie Merceron, directrice de l'École de musique du Grand Chambord, avant de poursuivre : *« Son directeur, Pierre Gouabault, y voit deux objectifs : favoriser l'enseignement de la musique et créer des échanges intergénérationnels avec les résidents »*. Cette première expérience est conduite conjointement par l'association « Mil' et une Notes » et l'École de musique du Grand Chambord avec deux activités : l'éveil musical pour les enfants de grande section de maternelle et les CP, ainsi que la formation musicale (1re année, pour les enfants). La pratique instrumentale se fait dans les locaux de « Mil' et une Notes ». *« Nous espérons que cette antenne déclenchera des vocations chez nos jeunes et qu'elle aidera les familles en réduisant leurs déplacements »*, conclut Lydie Merceron.

Dates à retenir en 2022

- **Samedi 22 janvier : Concert des élèves** à 17h à l'Espace culturel Jean Moulin de Saint-Laurent-Nouan
- **Samedi 7 mai : Concert des chœurs**
- **Samedi 14 mai : Concert des Orchestres d'harmonie Juniors du territoire** à 18 h à la salle des Fêtes de Montlivault
- **Samedi 18 juin : Fête de la musique**

Chiffres clés 2021/22

213 élèves

92,4 % d'élèves de la Communauté de communes du Grand Chambord

76,5 % d'adultes

23,5 % d'enfants (-26 ans)

15 professeurs

14 instruments enseignés : basse électrique, batterie, clarinette, flûte traversière, guitare folk, guitare électrique, percussions, piano, saxophone, trombone, trompette, tuba, violon, violoncelle.

Plus d'informations :

École de musique du Grand Chambord
13 rue nationale,
41220 Saint-Laurent-Nouan
02 54 87 75 90

www.grandchambord.fr

L'Observatoire local de l'habitat confirme le dynamisme de notre territoire

En 2015, la Communauté de communes s'est engagée volontairement dans l'élaboration d'un Programme Local de l'Habitat (PLH) afin de mettre en œuvre une politique structurée et efficace en matière d'habitat.

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) est un document stratégique de programmation établi pour l'ensemble des communes du Grand Chambord qui traduit la politique du territoire dans le domaine du logement et de l'hébergement. Il s'est construit de manière concertée, en réunissant les collectivités territoriales, les bailleurs sociaux, les promoteurs immobiliers, les services de l'État ou encore les acteurs associatifs compétents. Il définit pour 2017 à 2023, les objectifs et les principes de la politique locale de l'habitat, au sein d'un programme composé de 16 actions. Dans le cadre de son programme d'actions concernant le développement durable et la gouvernance, un des volets consiste à « Mettre en place un Observatoire de l'Habitat ». Fin 2019, la Communauté de communes a donc créé son Observatoire local de l'habitat dans le but d'évaluer les actions définies dans le PLH et d'identifier l'évolution des marchés locaux de l'habitat et des données socio-économiques. Tous les ans, les données sont mises à jour avec les derniers chiffres communiqués par l'Insee, afin d'observer les évolutions.

Nombre d'habitants

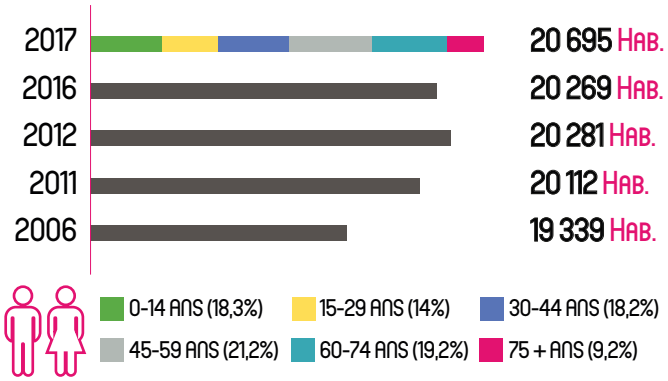

Source Pilote41

Nombre de ménages

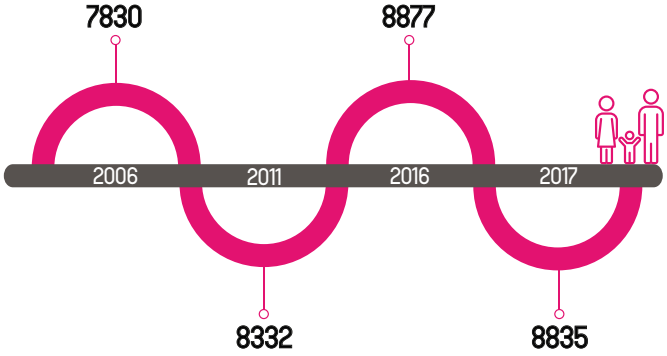

Source Pilote41

Nombre de logements existants
(résidences principales, secondaires, occasionnels et vacants)

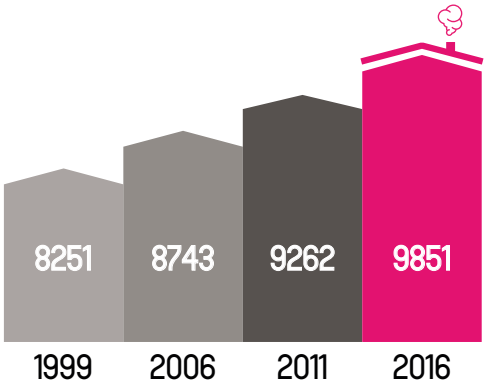

Source Pilote41

Nombre de logements sociaux

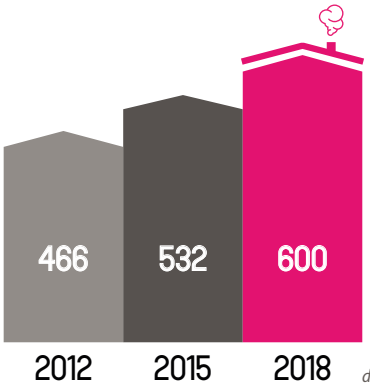

source Répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux (RPLS)

Maison de l'Habitat

Grand Chambord Beauce Val de Loire

Depuis le 1er septembre 2020, les Communautés de communes du Grand Chambord et de Beauce Val de Loire ont créé un nouveau service de proximité : la Maison de l'Habitat. L'objectif étant de simplifier le parcours des usagers qui se posent des questions liées à leur habitat.

Un service de proximité pour tous

C'est dans le cadre de l'Entente intercommunautaire que la Maison de l'Habitat a été créée. Cette entrée unique pour les habitants ou futurs habitants des deux territoires peut répondre à leurs questions concernant l'habitat et les accompagner dans leurs projets (rénovation, isolation, construction…). Les démarches sont simplifiées et cela crée une dynamique de rénovation au niveau local (transition énergétique et écologique, diminution de la précarité énergétique...). Le contexte sanitaire n'a d'ailleurs pas empêché la croissance des projets de rénovation. Des experts sont toujours à votre disposition pour vos projets (thermiciens, juristes, architectes, etc.), en lien avec les partenaires de l'ADIL ECF 41 et SOLIHA. Par ailleurs, la Maison de l'Habitat est en relation avec les acteurs immobiliers du territoire afin de favoriser la visibilité des logements disponibles.

Un outil pour les artisans

« Pour les artisans, la Maison de l'Habitat est un outil qui va réduire leurs démarches administratives », souligne Julien Denis, animateur de la Maison de l'Habitat. En effet, les usagers sont notamment accompagnés pour simplifier leurs démarches de demandes d'aides financières. *« L'objectif est que les artisans renvoient leurs clients vers nous car notre rôle est de centraliser tous les services d'accompagnement en lien avec nos partenaires. Nous avons une visibilité sur les exigences réglementaires des organismes financeurs et urbanistiques, ce qui permet la réduction des modifications de devis successives pour répondre à ces différentes exigences. De plus, en ayant une visibilité sur l'ensemble des aides disponibles, nous permettons aux usagers de réaliser plus de travaux. Nous invitons les artisans à nous contacter pour de plus amples informations »*, ajoute Julien Denis. À terme, la Maison de l'Habitat souhaite être un support d'animation pour les artisans locaux afin de favoriser le réseautage pour qu'ils puissent répondre à des projets nécessitant différents corps de métiers. Il s'agit aussi de les informer sur la règlementation qui évolue.

480 dossiers
depuis le 1er septembre

208 personnes reçues lors
des permanences dans les communes

Permanences gratuites

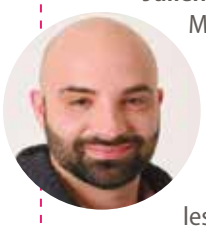

Julien Denis, animateur de la Maison de l'Habitat, propose des permanences gratuites en partenariat avec l'ADIL-EIE 41 et SOLIHA 41. Il est présent sur le territoire du Grand Chambord dans les mairies de Bracieux (les 1er et 3e jeudi de chaque mois de 9h30 à 12h), Saint-Laurent-Nouan (le 2e mercredi de chaque mois de 9h30 à 12h) et Montlivault (le 4e mercredi de chaque mois de 9h30 à 12h).

Plus d'infos :

www.maisondelhabitat.fr

02.54.78.10.12

contact@maisondelhabitat.fr

Maison de l'Habitat Grand Chambord Beauce Val de Loire

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

BILAN DES AIDES EXCEPTIONNELLES AUX ENTREPRISES

La Communauté de communes s'est mobilisée auprès des entreprises de son territoire pour les soutenir financièrement pendant la crise sanitaire.

La Communauté de communes a étendu dès fin mai 2020 son dispositif d'aide à l'investissement matériel existant aux besoins en trésorerie avec l'octroi d'une subvention allant de 500 à 5 000 €. Cela a permis d'accompagner 35 entreprises à hauteur de 134 540 euros principalement dans les secteurs de la restauration, l'hébergement, le tourisme ou encore les services à la personne. L'instruction du dispositif a été confiée à l'association « Initiative Loir-et-Cher » pour procéder à l'analyse et au calcul du besoin de trésorerie. La Communauté de communes a assuré l'accompagnement, le financement et le suivi des entreprises. Elle a également pris part au fonds de soutien régional « Renaissance », destiné aux entreprises de moins de 20 salariés, mis en place en mai 2020 et qui a pris fin mi-juillet 2021. Grand Chambord y a participé à hauteur de 31 000 €.

Dans le cadre de sa compétence « développement économique », la Communauté de communes apporte toujours deux aides financières aux entreprises : une aide à l'investissement matériel et une aide à l'immobilier d'entreprise.

PLUS D'INFORMATIONS :

auprès du service Développement économique :

→ Diane Hornain,
chargée du développement économique
diane.hornain@grandchambord.fr
02 54 46 53 83

→ Nicolas Haslé,
manager du commerce et des services en milieu rural
nicolas.hasle@grandchambord.fr
06 30 02 70 73

SCIERIE GAUDELAS : UNE EXTENSION BIENVENUE

La société « *Industrie du bois de Neuvy* » qui compte 13 salariés a développé ses capacités de stockage et de séchage en construisant un bâtiment de 1 200 m². La Communauté de communes lui a apporté une subvention de 28 900 € pour ce projet. « *C'est une première étape vers une réorganisation plus globale de notre site de production de Neuvy* », explique le directeur, Jean-François Gaudelas. Un module de séchage est déjà en construction.

L'ENTREPRISE HERMELIN PEINTURE S'INSTALLE À MONT-PRÈS-CHAMBORD

L'entreprise Hermelin peinture est historiquement implantée sur notre territoire. Créée en 1966 par André Hermelin et initialement spécialisée dans les travaux de peinture et de vitrerie à destination des particuliers, l'entreprise a été reprise en 1987 par Dominique Hermelin qui a développé le segment de la clientèle d'entreprise. Courant 2020, cette entreprise de Huisseau-sur-Cosson a été reprise par Antoine Harmignies qui, au terme d'une transmission réussie en dépit du contexte sanitaire contraignant, a décidé de finaliser son indépendance et de construire un nouveau bâtiment à Mont-près-Chambord qui permettra d'accueillir l'activité sur 480 m². Au-delà de rendre l'activité indépendante de ses créateurs, ce projet permettra aussi de doter l'entreprise de locaux plus adaptés à l'activité et qui permettront le développement envisagé. Le projet immobilier représente un investissement prévisionnel de 567 000 € que le Conseil communautaire a décidé de soutenir à l'unanimité en accordant une aide de 56 700 € à l'entreprise dans le cadre de son règlement d'aide à l'investissement immobilier. Le Conseil régional de Centre-Val de Loire devrait apporter un soutien équivalent portant l'accompagnement de l'entreprise à 20 % des investissements éligibles. La cession du terrain est en cours et le permis de construire a été accordé. Le projet devrait se concrétiser dans le semestre.

EAU ET ASSAINISSEMENT : INFOS PRATIQUES

Les communes ont confié à la Communauté de communes la gestion de l'eau et de l'assainissement collectif et non collectif. Vous trouverez ci-après toutes les informations pratiques et les numéros à appeler en cas d'urgence.

EAU POTABLE

Grand Chambord assure la gestion de l'eau potable, en adduction et en distribution, pour 12 de ses 16 communes : Bauzy, Bracieux, Chambord, Crouy-sur-Cosson, Fontaines-en-Sologne, La-Ferté-Saint-Cyr, Montlivault, Mont-près-Chambord, Neuvy, Saint-Laurent-Nouan, Thoury et Tour-en-Sologne. Grand Chambord a confié l'entretien et la maintenance des installations, la relève des compteurs d'eau, la réalisation des branchements neufs et un service d'astreinte pour les urgences à la société Saur. Pour Huisseau-sur-Cosson et Saint-Claude-de-Diray, la Communauté de communes est adhérente au Syndicat mixte d'adduction d'eau potable (SMAEP) de Saint-Claude-de-Diray. Pour Saint-Dyé-sur-Loire et Maslives, elle est adhérente au SMAEP de Saint-Dyé-sur-Loire.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

La Communauté de communes assure la gestion de l'assainissement pour ses 16 communes. Elle a confié l'entretien et la maintenance des installations (notamment les stations d'épuration), la réalisation des branchements neufs et un service d'astreinte pour les urgences à la société Veolia.

ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF

Dans le cadre de la compétence « Assainissement non collectif », la collectivité a un rôle de contrôle des installations. Ils sont réalisés par la société Saur. **À l'instar du contrôle technique de votre véhicule, votre ANC doit être contrôlé périodiquement.** Pour toute demande, contactez-nous. Cette compétence est désignée par le terme générique de « Service Public d'Assainissement Non Collectif » (SPANC). Chaque habitation ne pouvant pas se raccorder à un assainissement collectif doit être équipée d'un assainissement non-collectif permettant de traiter ses eaux usées.

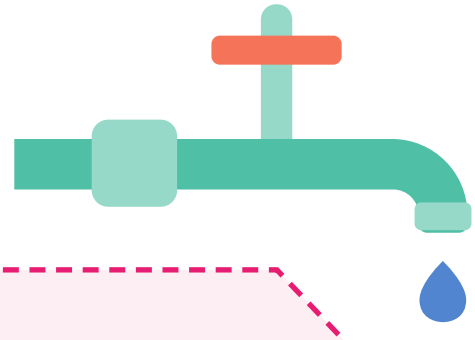

VOS CONTACTS

- **Secrétariat - Isabelle Chevry :** 02.54.46.53.84 ou isabelle.chevry@grandchambord.fr
- **Facturation - Céline Bombrault :** 02.54.46.53.82 ou celine.bombrault@grandchambord.fr
- **Numéro de téléphone SAUR dédié aux usagers de l'eau potable du territoire du lundi au vendredi de 8h à 18h :** 02.54.55.13.33

VOS NUMÉROS EN CAS D'URGENCE

- **Assainissement : Veolia au** 09.69.32.35.29
- **Eau potable :** si vous habitez à Bauzy, Bracieux, Chambord, Crouy-sur-Cosson, Fontaines-en-Sologne, La-Ferté-Saint-Cyr, Montlivault, Mont-près-Chambord, Neuvy, Saint-Laurent-Nouan, Thoury et Tour-en-Sologne. **Contactez Saur au** 02.45.77.00.09

Les travaux de voiries 2021

En 2021, les travaux de voirie réalisés sur le territoire du Grand Chambord ont concerné différentes routes et pistes cyclables.

La Communauté de communes a réalisé des travaux sur les voiries et pistes cyclables dans les communes de Saint-Claude-de-Diray, Montlivault, Huisseau-sur-Cosson, Saint-Dyé-sur-Loire, Saint-Laurent-Nouan, Bauzy, Neuvy et Fontaines-en-Sologne. Ces travaux d'investissement suivent une programmation pluriannuelle qui permet de les prioriser suivant le degré d'urgence, la fréquentation des voies et les techniques à employer. En 2021, les travaux réalisés sous marché public par l'entreprise Eurovia consistent à améliorer la sécurité des usagers par le traitement des affaissements de voirie et des rives de chaussées dégradées. En complément, des travaux sur le traitement des eaux pluviales et de rénovation des couches de roulement permettent d'allonger la durée de vie des voies. L'enrobé est fabriqué dans la centrale d'enrobage « Loir-et-Cher Enrobés » à Fossé dans le respect de l'environnement. Cette centrale utilise le gaz naturel et elle est dotée d'un système de recyclage pour diminuer les dépenses d'énergies, de granulats et de bitume. Par ailleurs, l'eau est utilisée en circuit fermé afin d'en limiter la consommation. Et dans le cadre de ces chantiers, le réemploi de certains matériaux est encouragé et certains sont même recyclés.

Route de Villeneuve entre Bauzy et Neuvy.

Route de la Croix Saint-Jacques à Saint-Laurent-Nouan.

Loire à vélo et pistes cyclables : une priorité

La Communauté de communes a mené en 2020-2021 des travaux d'entretien des pistes cyclables ou voies partagées de la Loire à vélo.

Deux sections de la Loire à vélo ont été réhabilitées sur le territoire. Sur la commune de Montlivault, un tronçon de 500 mètres a été repris par un gravillonnage et la structure de la chaussée a été renforcée. *« Une opération de traitement de sol a eu lieu en 2020 de manière à limiter le phénomène de remontées racinaires »*, explique Maxime Perronnet, chargé d'opérations voirie et espaces publics au Grand Chambord. À Saint-Claude-de-Diray, une piste de 1,250 km reliant le lac de Loire jusqu'à l'aire de vision de Ménars était devenue difficilement praticable. En effet, dans cette zone, des racines soulevaient le revêtement de la piste et le chiendent poussait à travers, laissant à certains endroits une piste utilisable uniquement sur 40 cm. *« Les solutions étaient peu nombreuses au regard des contraintes du site, un revêtement souple et durable a été appliqué »*, souligne Maxime Perronnet avant d'ajouter : *« Il est de couleur claire de manière à s'intégrer au mieux dans le paysage et il est particulièrement adapté au regard de la forte fréquentation de la piste »*. La région Centre – Val de Loire, via le Contrat régional de solidarité territoriale (CRST) a participé à hauteur de 50 % sur le montant des travaux réalisés.

DOSSIER

Projet de territoire

Nos paysages mis en valeur

L'installation artistique des « Plateformes de Loire », implantée près de l'embarcadère du bac de Montlivault invite les nombreux promeneurs à faire une pause et à découvrir la beauté du site. Désormais, la maison éperonnée, située à proximité, est devenue propriété de la Communauté de communes. Cet élément du paysage inscrit au patrimoine de l'Unesco fait l'objet d'un projet de conservation, de restauration et de valorisation du paysage.

Pour impliquer les habitants dans l'aménagement de leur territoire, le Grand Chambord a fait appel en 2016 aux paysagistes et architectes de l'atelier Quand même, spécialisé dans la conception et la réalisation d'aménagements et chantiers participatifs liés aux paysages naturels et bâtis. Depuis, ils sont revenus régulièrement pour concevoir et créer de nouvelles installations, en y associant étroitement les acteurs locaux et les habitants, afin de saisir avec eux les particularités de leur paysage et le regard qu'ils portent sur leur environnement. Ce projet est réalisé avec le soutien de la Région Centre - Val de Loire dans le cadre du dispositif du PACT (Projet artistique et culturel de territoire). Les Plateformes de Loire, à Montlivault, ont été réalisées par l'atelier Quand même dans le cadre d'une coopération pour la valorisation du patrimoine. Cette opération intitulée « création de lieux belvédères dans les territoires des sites Unesco du Val de Loire et du Mont Saint-Michel et de de sa baie » s'appuie sur la mobilisation des acteurs et usagers, habitants et visiteurs, de l'origine à la réalisation du projet. Ce dernier a reçu le soutien des fonds LEADER du Pays des châteaux et de la Région Centre – Val de Loire, avec l'accompagnement de la mission Val de Loire, en partenariat avec la commune de Montlivault. Les courbes de cette installation évoquent la batellerie et invitent à s'arrêter pour contempler le paysage ligérien, inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco. Cette berge maçonnée, qui témoigne d'anciennes activités fluviales, accueille aujourd'hui le départ du bac de Loire qui navigue entre les deux rives. Elle constitue aussi une étape du parcours de la Loire à vélo. Ce site offre une vue remarquable par sa grande richesse : les reliefs des coteaux, les clochers des villages et leurs silhouettes bâties, la plaine ligérienne agricole, ainsi qu'une série d'ouvrages liés à la lutte contre les inondations (levée, déversoir, maison éperonnée). Les architectes et paysagistes de « Quand même » reviendront à l'automne 2021 pour l'implantation de nouveaux aménagements : un abri, un banc d'attente et de contemplation, ainsi qu'un embarcadère. Par ailleurs, différentes actions sont à l'étude pour valoriser davantage les espaces aux alentours : une signalétique, un passage piéton et cyclable pour traverser la levée, la requalification de l'accès au centre-bourg, la création d'un parking, mais aussi la requalification de la maison éperonnée.

Port de Montlivault : la plateforme de Loire

La maison éperonnée, élément classé au patrimoine de l'Unesco

Située sur la commune de Montlivault, entre la Loire et la levée, la maison éperonnée est un élément marquant du patrimoine du Val de Loire classé par l'Unesco.

Début 2021, la Communauté de communes du Grand Chambord a fait l'acquisition de cette bâtisse à l'abandon, témoin de l'activité agricole des bords de Loire d'autrefois. Celle-ci est implantée sur un site en cours de valorisation paysagère et touristique : le bord du fleuve, à proximité immédiate de la Loire à vélo, du bac et des installations artistiques de l'atelier de Quand même. La Communauté de communes souhaite engager une réflexion, avec l'État comme avec les acteurs locaux, pour réattribuer des usages à ce bâtiment, dans le cadre de la vocation saisonnière et touristique du site. À terme, le bâti fera l'objet d'une rénovation. Cette action est engagée par le Grand Chambord, en collaboration avec la commune de Montlivault, dans le cadre d'une démarche globale visant la conservation, la restauration et la valorisation du paysage.

Ateliers street art et chantier participatif

Du 19 au 22 juillet, la Maison de la Loire, située à Saint-Dyé-sur-Loire a proposé aux 8-12 ans un projet mêlant art et nature. Au programme : des animations de découverte du paysage du Val de Loire et de ce qui le compose (espèces animales, végétales, etc.), et des ateliers street art avec l'artiste Gilbert Mazout. Les objectifs étaient d'identifier ce qui compose le paysage et d'aider l'artiste à créer, à partir de ces éléments, une fresque monumentale pour les murs de la maison éperonnée, située non loin du bac de Montlivault, entre les bords de Loire et la levée. Ce projet financé par le Grand Chambord était soutenu dans le cadre du dispositif régional du PACT Centre-Val de Loire, en collaboration avec la Maison de la Loire. Ensuite, le samedi 24 juillet, un chantier-atelier participatif ouvert à tous les habitants a été proposé sur le site de la maison éperonnée afin de contribuer à la réalisation de la fresque à vocation éphémère.

Maximilien,

« On a d'abord fait connaissance, Gilbert nous a dit qu'il faisait du « street art », c'est la peinture sur les murs, avec une bombe. Et nous, on a peint sur les murs de l'auberge sur les thèmes de la Loire, donc on a mis des feuilles, des poissons, une aigrette et puis des hirondelles parce que dans l'auberge il y en a, on les voyait entrer et sortir. Tout ça, c'est en couleurs, j'aime bien, je trouve que ça fait joli ! ».

Gilbert Mazout,
artiste-peintre, plasticien

« Le « street art » définit les œuvres destinées à être exposées dans des lieux publics. Je suis très lié à la couleur, j'aime le style un peu naïf et populaire. L'idée que la réalisation marquait le point de départ de quelque chose de nouveau m'a plu et il fallait en même temps, faire le lien avec la culture locale, réinterpréter la faune et la flore des lieux à travers mon prisme plastique, il y avait là un challenge artistique ! Par ailleurs, je suis un adepte de la transmission. Au cours de l'atelier, les enfants sont devenus mes apprentis, je les ai sensibilisés aux techniques. Je leur ai fait comprendre qu'ils pouvaient composer avec plaisir, utiliser le savoir-faire de l'autre pour faire quelque chose qui leur correspond. Et puis, quel plaisir de créer dans ce paysage extraordinaire avec une lumière sublime, douce et crue, tellement changeante ! ».

Gilles Clément,
président du Grand Chambord

« Avec la commune de Montlivault, nous étions convaincus que nous ne pouvions pas laisser se détériorer ce bâtiment, riche d'un passé faisant référence aux crues de Loire. La Communauté de communes vient donc d'acheter le bâtiment à la fédération française des auberges de jeunesse. Nous allons maintenant prendre le temps de réfléchir à sa future fonction, sans doute en lien avec le passage en bord de Loire de très nombreux touristes à pied ou à vélo. On peut imaginer, par exemple, des animations, comme une petite halte où l'on raconte l'histoire de la Loire. La réalisation de cette belle œuvre artistique éphémère, avec des matériaux biodégradables pourra disparaître lorsque nous aurons décidé des nouvelles fonctions de ce bâtiment et que sa restauration sera engagée pour lui restituer son cachet d'origine. »

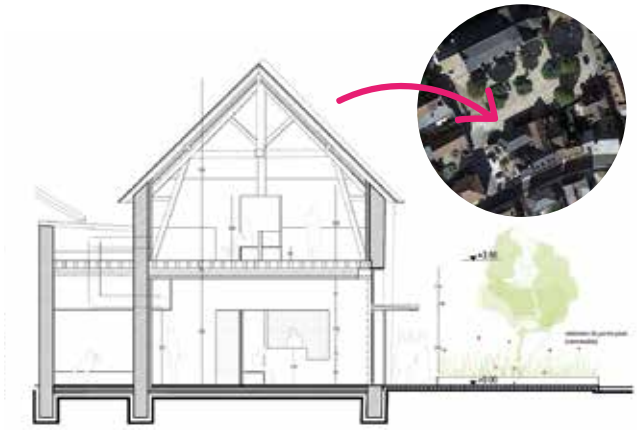

Une partie du plan de l'avant-projet du futur espace culturel à Saint-Dyé-sur-Loire.
©Charles Vitez architecte.

SAINT-DYÉ-SUR-LOIRE : BIENTÔT DES EXPOSITIONS

La création d'un espace culturel à Saint-Dyé-sur-Loire est lancée ! Les travaux débuteront en début d'année 2022 pour une ouverture prévue à l'été 2022. Ce lieu accueillera chaque année, d'avril à septembre, une programmation artistique conçue par le Grand Chambord autour d'expositions d'art contemporain dédiées au thème du paysage. D'autres rendez-vous culturels y seront proposés plus ponctuellement le reste de l'année, par la commune de Saint-Dyé-sur-Loire et les acteurs artistiques locaux.

Changeons nos habitudes de consommation en relevant les défis

Afin de sensibiliser les habitants de son territoire au Plan climat-air-énergie territorial (PCAET) et à ses nombreux enjeux thématiques, les Communautés de communes du Grand Chambord et de Beauce Val de Loire proposent le Défi Alimentation et le Défi Energie. Ces animations visent à faire évoluer les habitudes de consommations qui ont un impact sur le climat.

Nouveau Défi Alimentation

La première édition du **Défi Alimentation** a eu lieu en 2020-2021. L'objectif était d'accompagner les habitants, à travers différents ateliers, vers des pratiques alimentaires plus vertueuses, pour l'environnement et leur santé. Il s'agissait notamment de privilégier des produits locaux, bio, ou encore de saison, sans augmenter son budget alimentation. Cinq ateliers animés par Anne-lise Delabruyère (du collectif des Métairies de Blois) ont eu lieu au Grand Chambord : visite de la Ferme des Grotteaux à Huisseau-sur-Cosson, jardinage au naturel (en partenariat avec le jardin partagé Mont Demain) à Mont-près-Chambord, cuisine anti-gaspi à Maslives, réduction des polluants en cuisine à Maslives et cuisiner local et équilibré à Maslives. Ils étaient ouverts à tous les publics : non sensibilisés et « non-convaincus », déjà mobilisés, familles défavorisées… *« L'objectif final était de permettre une prise de conscience et un changement de comportement dans la consommation alimentaire »*, explique Julie Caron, chargée de mission Transition écologique au Grand Chambord. Après le succès de cette première édition et l'intérêt des habitants pour cette thématique, le Défi Alimentation sera relancé pour une seconde édition à partir de janvier 2022.

Informations et inscription :

http://defis-declics.org/fr

Lancement d'un Défi Énergie

Les consommations énergétiques constituent des émissions de gaz à effet de serre importantes sur le territoire et très impactantes pour le climat. Le PCAET souhaite accompagner les habitants dans la réduction de ces consommations. Pour ce faire, les Communautés de communes du Grand Chambord et de Beauce Val de Loire proposent à leurs habitants de rejoindre le Défi Énergie afin de s'engager dans un changement de leurs pratiques quotidiennes de consommations énergétiques. C'est l'association Sologne Nature Environnement qui assurera l'animation des différents temps du Défi sur le Grand Chambord.

En quoi consiste le Défi ?

Au cours de la période de chauffe (décembre-avril), le Défi Énergie entend sensibiliser, accompagner et encourager les participants à réduire leur consommation d'énergie par des éco-gestes et différentes astuces et outils, qui leur permettront aussi de réaliser des économies sur leurs factures. Le challenge d'un foyer qui participe à ce défi est de réduire sa consommation d'environ 8 %, soit 200 € en moyenne.

Comment ça marche ?

- **Dès maintenant :** formez une équipe, en famille par exemple
- **Le 27 novembre :** lancement du Défi Énergie à Muides-sur-Loire
- **De janvier à avril 2022 :** 3 rencontres/ateliers avec les animateurs du Défi pour accompagner les familles dans leur changement de pratiques quotidiennes
- **Avril 2022 :** événement de clôture : appréciation des résultats des équipes participantes et clôture de ces mois d'engagement autour d'activités ludiques.

Plus d'infos : www.ententepourleclimat.fr

Programme Watty : bilan de la 1re édition

Le programme Watty à l'école est un programme de sensibilisation aux économies d'eau et d'énergie à destination des enfants. Il a été proposé aux écoles du Grand Chambord pour l'année 2020-2021, dans le cadre des actions d'animation du Plan climat-air-énergie territorial de l'Entente.

Ce programme est porté par l'éco-entreprise Eco CO2 et il est labellisé par le ministère de la Transition écologique dans le cadre des Certificats d'économies d'énergie qui ont cofinancé le programme aux côtés de la participation de la Communauté de communes. En 2020-2021, 3 écoles du Grand Chambord (Crouy-sur-Cosson, Thoury et les Petits Castors à Saint-Laurent-Nouan) pour un total de 7 classes (152 élèves), ont manifesté leur intérêt à recevoir ce programme. Pendant l'année, ils ont assisté à trois ateliers thématiques de sensibilisation sur l'énergie et sur l'eau, réalisé par le Comité départemental de la protection de la nature et de l'environnement (CDPNE). Un premier atelier a permis aux enfants, selon les niveaux et les classes, de découvrir les écogestes et une sensibilisation générale aux économies d'eau et d'énergie. Un second atelier, a permis de questionner le rôle d'écocitoyen ou encore l'éclairage, le chauffage et la climatisation. Le dernier atelier se concentrait sur la préservation de la ressource en eau, avec la distribution d'un kit éconEAUme à chaque enfant. Une seconde édition du programme Watty est lancée pour l'année 2021-2022 avec de nouvelles classes et écoles du Grand Chambord.

Concours artistique

En parallèle des ateliers thématiques, les enfants ont participé à un concours artistique. Il s'agissait de produire une œuvre, en classe ou individuellement, autour du thème des économies en énergie et en eau.

Les enfants de grande section, CP et CE1-CE2 de l'école de Thoury ont été primés pour leur maquette.

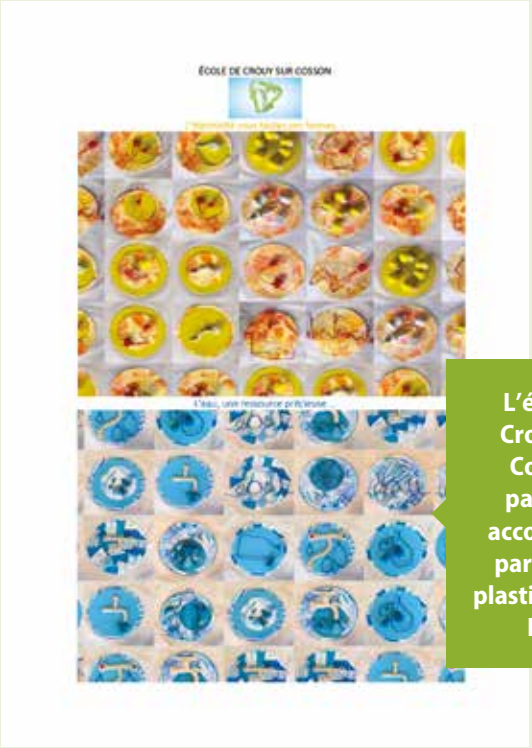

L'école de Crouy-sur-Cosson a participé, accompagné par l'artiste plasticien Andy Kraft.

Mieux connaître notre biodiversité

La Communauté de communes du Grand Chambord a répondu à un appel à projet de l'Office français de la biodiversité afin de réaliser un Atlas de la biodiversité communale (ABC) entre l'automne 2021 et la fin du printemps 2023.

L'objectif de l'Atlas de la biodiversité communale (ABC) est de réaliser des inventaires naturalistes pour améliorer la connaissance de la biodiversité sur le territoire. *« La méthode consiste à observer partout, sans à priori de départ, pour découvrir des choses intéressantes là où on ne l'aurait pas imaginé »*, explique Stéphanie Chaumet, coordinatrice Transition écologique au Grand Chambord, avant d'ajouter : *« Il y a aussi une démarche de mobilisation de tous les acteurs du territoire autour de la biodiversité afin de créer une dynamique et un intérêt pour ce sujet »*. Grand Chambord s'est inscrit dans cet appel à projet sur deux ans au bout desquels il s'agit d'avoir des pistes pour commencer à agir pour la préservation, afin de passer d'une phase de prise de connaissance à une phase d'actions. Cela constitue le volet « patrimoine naturel » de l'Opération Grand Site de France menée par la Communauté de communes pour préserver et mettre en valeur le patrimoine de son territoire. *« La démarche ABC est habituellement menée à l'échelle communale mais en la réalisant à l'échelle intercommunautaire nous sommes précurseurs au niveau national »*, souligne Stéphanie Chaumet. Grand Chambord co-pilote ce projet avec le Comité départemental de la protection de la nature et de l'environnement (CDPNE) qui apporte son expertise naturaliste et en matière d'animations pédagogiques. *« Il y aura d'abord une phase de compilation des connaissances existantes en se basant sur les études déjà réalisées pour l'élaboration du PLUi, par exemple, ou encore dans la base de données du muséum national d'histoire naturelle »*, précise Stéphanie Chaumet. Certains types de milieux vont ensuite être ciblés : boisés et ouverts (prairies, pelouses…), friches, mares et étangs ou encore les zones bâties. Les habitants seront invités à participer à l'observation des espèces en appliquant un protocole simple pour participer à l'acquisition des connaissances naturalistes. Des soirées thématiques, ateliers, ou encore conférences-débats seront également organisés ainsi qu'un programme pour les jeunes des écoles et centres de loisirs. L'objectif est aussi d'associer élus et agents des communes pour que ces connaissances de la biodiversité servent dans de futurs projets d'aménagement et de gestion de l'espace public. Une restitution publique sera prévue, notamment via une synthèse cartographique en ligne, afin de pouvoir consulter le résultat de l'inventaire.

Plus d'informations :
www.grandchambord.fr

Plantes invasives : comment éviter leur développement ?

Plusieurs plantes dites « invasives » sont présentes sur le Grand Chambord. Il est donc nécessaire de contrôler au mieux leur expansion dans une démarche de préservation de l'environnement. Sur le territoire se trouvent notamment l'ambroisie, la renouée du Japon ou encore la jussie.

L'ambroisie « à feuilles d'armoise »

Cette plante nuit aux cultures et engendre un problème de santé publique car son pollen, produit en grande quantité, est très allergisant. De plus la plante produit beaucoup de graines, il est donc important de l'identifier rapidement lorsqu'elle s'implante sur un territoire pour la gérer au plus vite et limiter sa prolifération. Actuellement, un réseau de référents communaux se constitue afin de lutter plus efficacement contre cette plante. Par ailleurs, la plateforme « Signalement Ambroisie » **(signalement-ambroisie.fr)** permet à toute personne de contribuer à son repérage et de réaliser un signalement sur n'importe quelle commune.

La renouée du Japon

Cette plante a été identifiée sur un seul lieu public à ce jour à Mont-près-Chambord, du côté de Clénord. En pleine croissance, au printemps, elle peut pousser jusqu'à 10 cm par jour. Ses rhizomes s'étalent quant à eux dans le sol jusqu'à 5 cm par jour. Sa croissance exponentielle fait concurrence à l'ensemble des autres végétaux.

La jussie

La jussie a développé un caractère envahissant qui est dangereux pour la biodiversité dans les étangs, marais et cours d'eau. Ces plantes aquatiques peuvent s'enraciner à 3 mètres de profondeur et se dresser jusqu'à 90 cm au-dessus de l'eau. Depuis 2004, son programme de gestion est piloté par le Syndicat d'Entretien du Bassin du Beuvron (SEBB). Il mène des actions de lutte contre la jussie, en partenariat avec le Comité départemental de protection de la nature et de l'environnement (CDPNE) et la fédération de pêche et de protection des milieux aquatiques du Loir-et-Cher.

Qu'est-ce qu'une espèce invasive ?

Les espèces invasives ou espèces exotiques envahissantes ont été introduites par l'homme volontairement ou non en dehors de leur zone géographique d'origine. Il est souvent difficile de contrôler leur expansion et elles appauvrissent la biodiversité locale. Elles ne se régulent pas naturellement, sont souvent plus « concurrentielles » et menacent les espèces naturelles locales. **Attention : il ne faut surtout pas ramener ces plantes invasives chez soi afin de ne pas contribuer à son expansion sur le territoire. Vous pouvez signaler leur présence sur le domaine public à la Communauté de communes à l'adresse : contact@grandchambord.fr**

Frelon asiatique : la lutte se poursuit

La Communauté de communes du Grand Chambord s'est engagée depuis 2019 dans une action de lutte contre la prolifération des frelons asiatiques en finançant à 100 % le coût de la destruction des nids sur les propriétés privées du territoire (avec le soutien du Conseil départemental). La campagne 2021 de lutte contre les frelons asiatiques a débuté le 3 mai 2021 et se terminera aux premières gelées. En effet, la destruction des nids de frelons asiatiques est indispensable afin de réguler leur population et limiter les ravages engendrés par cette espèce invasive sur les acteurs principaux de la pollinisation, étape essentielle à la préservation de la biodiversité. De mai à novembre 2020, la Communauté de communes a pris en charge la destruction de 46 nids. Si vous trouvez un nid de frelons asiatiques au printemps et jusqu'à l'automne, il ne faut surtout pas vous en approcher ou essayer de le détruire vous-même. Inutile de paniquer, il faut appeler votre mairie.

Pour en savoir plus :

Téléchargez le flyer « **Participez à la lutte contre le frelon asiatique pour préserver la biodiversité** » sur **www.grandchambord.fr** (disponible aussi dans votre mairie et au siège de la Communauté de communes).

Valorisez vos prairies avec les éleveurs

La plateforme *www.prairies41.fr*, initiée par le Conseil départemental et la Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher avec l'Observatoire de l'économie et des territoires, met en relation les propriétaires de prairies non valorisées (espaces verts, espaces naturels, parcs d'activités…) avec des éleveurs. Une démarche qui répond à des enjeux écologiques (restauration et entretien des prairies), paysager (lutte contre la fermeture des paysages), de protection contre les inondations (zones de dispersion des crues) et économique (maintien de l'élevage, circuits courts). Les espaces proposés par les propriétaires peuvent être consultés sur la carte du site.

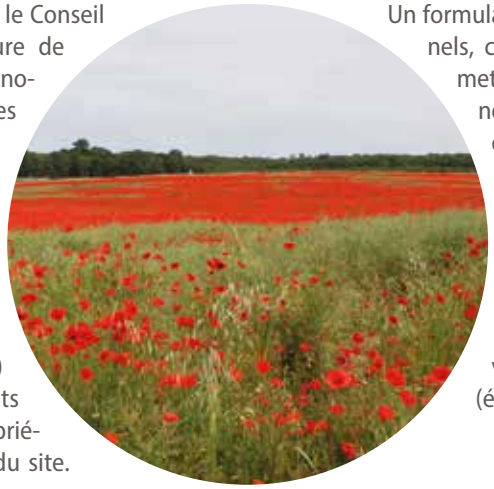

Un formulaire destiné à tous (propriétaires, institutionnels, collectivités, entreprises, particuliers…) permet de proposer facilement un espace prairial non valorisé afin de le mettre à disposition des éleveurs pour du pâturage ou de la fauche. Un contrat adapté peut aussi être choisi. Par ailleurs, selon les caractéristiques des parcelles proposées (taille, accès, potentialités fourragères…), ainsi que des attentes en matière de gestion, la relation contractuelle entre le propriétaire et l'éleveur peut aller de la prestation de service (éco-pâturage) à la simple location.

Nouveaux services pour les touristes à vélo

La Communauté de communes du Grand Chambord a pour volonté de développer et structurer davantage l'itinérance touristique. Cela passe notamment par l'installation d'aires d'accueil pour les cyclistes.

Dans le cadre du programme européen Leader, un appel à projet a été porté par la région Centre – Val de Loire et par le syndicat mixte du Pays des Châteaux afin de promouvoir les itinéraires cyclables comme « la Loire à vélo » et « les Châteaux à vélo » et de financer des projets innovants dans certaines communes du Grand Chambord. Ainsi, ce sont 7 aires d'accueil pour les cyclistes qui ont été installées à Mont-près-Chambord, Bracieux, Saint-Dyé-sur-Loire, Saint-Laurent-Nouan, Neuvy, Maslives et Saint-Claude-de-Diray.

Mont-près-Chambord

Bracieux

Toilettes automatiques à Saint-Claude-de-Diray

Elles offrent des sanitaires automatisés et sécurisés, ainsi que, selon les lieux, différents équipements au service des touristes à vélo (bornes de recharge pour les vélos électriques, fontaines à eau, stations de réparation et de gonflage, tables…). Les travaux préparatoires ont été réalisés et financés par les communes. La Communauté de communes a investi 273 500 € dans ces installations.

Ces aires forment un maillage sur le territoire permettant aux touristes à vélo de bénéficier de nouveaux services sur leur parcours et également à tous les habitants d'en profiter.

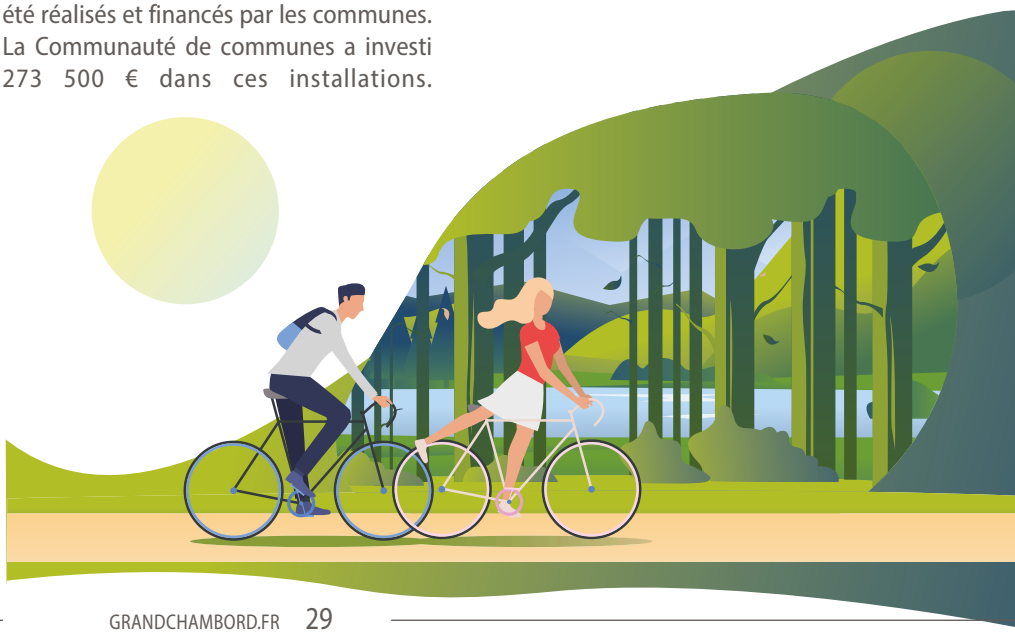

Partenariat avec le Comité départemental de randonnée pédestre

La convention de partenariat entre le Grand Chambord et le Comité départemental de randonnée pédestre (CDRP41) qui existe depuis 2015 a été renouvelée pour une durée de trois ans. Elle définit les droits et obligations réciproques des parties pour la mise en valeur des sentiers de randonnée pédestre sur la Communauté de communes.

Le Comité départemental de randonnée pédestre (CDRP41) est le représentant départemental de la Fédération française de randonnée, délégataire du ministère des Sports pour l'activité de la randonnée pédestre. Porte-parole de la Fédération auprès des institutions de Loir-et-Cher, des clubs et des randonneurs, le comité œuvre pour le développement de la randonnée pédestre en s'appuyant sur une équipe de bénévoles investis et le travail d'une salariée. La mission du CDRP41 est de contribuer à la sauvegarde des chemins et permettre au plus grand nombre de partager la richesse naturelle des sentiers. La convention de partenariat signée entre le CDRP41 et la Communauté de communes a pour objectif de valoriser la création et l'entretien du balisage sur toutes les communes du Grand Chambord (à l'exception de Chambord qui possède sa propre déclinaison de l'entretien des sentiers). Il s'agit aussi d'entretenir la signalétique directionnelle présente sur le territoire et d'assurer la maîtrise d'œuvre pour la création de fiches de randonnée. Elle s'applique pour 39 circuits « Promenade et Randonnée » inscrits au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR) pour 368 km de sentiers. Sur ces 39 circuits, 22 sont valorisés au Plan départemental des espaces, sites et itinéraires (PDESI) pour 230 km de sentiers.

Retrouvez toutes les cartes des randonnées du territoire sur notre site : www.grandchambord.fr/culture-et-tourisme/culture-et-loisirs/les-randonnees-pedestres/

Recherchons baliseurs bénévoles

La Communauté de communes du Grand Chambord et le Comité départemental de la randonnée pédestre du Loir-et-Cher (CDRP41) souhaitent renforcer les équipes de baliseurs pour les itinéraires de randonnées pédestres.

En proposant de réaliser quelques jours de travail bénévole par an, vous aussi vous pouvez apporter une grande aide à l'entretien des itinéraires de randonnées sur le territoire du Grand Chambord. Vous ferez ainsi partie des 140 baliseurs bénévoles officiels du département qui contribuent à la sauvegarde des chemins et permettent au plus grand nombre de partager la richesse naturelle de nos sentiers. Devenir baliseur, c'est s'engager pour l'entretien et l'aménagement des 4 000 km d'itinéraires sur 193 communes du département. Cet engagement nécessite une formation gratuite de deux jours dont les objectifs sont :

- **Apprendre les techniques de balisage et de signalisation**
- **Connaître les différentes catégories d'itinéraires**
- **Assurer une veille pour la qualité des itinéraires**
- **Baliser un itinéraire ou un tronçon d'itinéraire et l'entretenir**

Plus d'informations :

Fédération française de randonnée pédestre du Loir-et-Cher
2 rue du Limousin, 41000 Blois
02.54.56.19.59 ou 06.85.20.49.41
loir-et-cher@ffrandonnee.fr

Pascal Renard,
responsable secteur du Grand Chambord au CDRP41
06.30.96.89.07 **pasrenard@orange.fr**

CENTRE AQUATIQUE DU GRAND CHAMBORD

Une parenthèse de détente et de chaleur

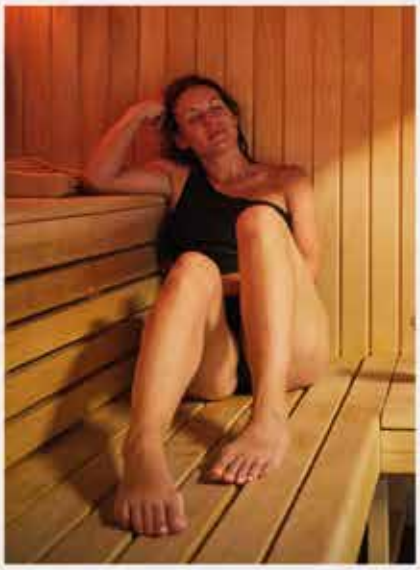

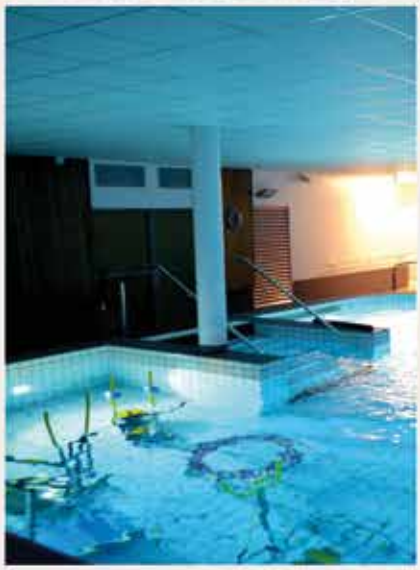

HAMMAM · SAUNA · SPA · BASSIN BALNEO
LAGON TONIC · TISANERIE TERRASSE PRIVATIVE

1 ENTRÉE ACHETÉE = 1 ENTRÉE OFFERTE

VALABLE UNIQUEMENT LE MOIS DE NOVEMBRE 2021

NOM .....

PRÉNOM .....

TÉL .....

MAIL .....

☐ J'accepte d'être contacté par le centre aquatique du Grand Chambord

OFFRE NOVEMBRE 21

AGENDA CULTUREL OCTOBRE-DÉCEMBRE 2021

DANS LE CADRE DU PACT (PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL DE TERRITOIRE)

À LA DÉCOUVERTE DES MARIONNETTES

Une programmation conjointe des médiathèques de Saint-Laurent-Nouan, Huisseau-sur-Cosson et Mont-près-Chambord.

Mercredi 20 octobre

MÉDIATHÈQUE DE HUISSEAU-SUR-COSSON

© Anne Gayan

15H > SPECTACLE L'OMBRE DE LA MAIN

Par la Compagnie 1-0-1

Spectacle d'ombre numérique qui se déroule à travers une série de Haïkus, poèmes japonais très courts, que Christoph Guillemet transforme en spectacle visuel et sonore notamment au moyen d'une cithare multimédia appelée le Koto.

16H30 > ATELIER D'ARTS NUMÉRIQUES

Atelier d'initiation aux arts numériques.

Pour les petits, de 18 mois à 4 ans.

Gratuit sur réservation auprès de la médiathèque : *Tél. 02 54 20 31 95 / mediatheque.huisseau@orange.fr*

Mercredi 10 novembre

MÉDIATHÈQUE DE MONT-PRÈS-CHAMBORD

10H > ATELIER DE DÉCOUVERTE DU SPECTACLE

Samedi 13 novembre

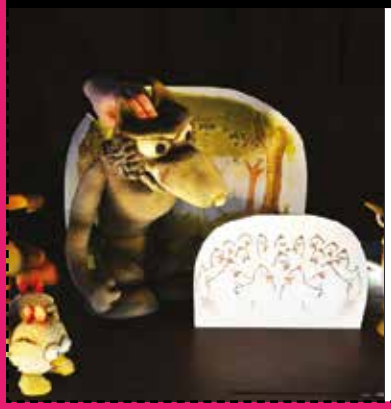

10H30 > GRAND MÉCHANT RENARD

Par la Compagnie Jeux de Vilain

C'est l'histoire d'un renard qui n'est ni grand ni méchant, mais qui voudrait pourtant l'être. Un spectacle adapté de la BD de Benjamin Renner (Éditions Delcourt – 2015).

Tout public à partir de 4 ans

Gratuit sur réservation auprès de la médiathèque : *Tél. 02 54 70 89 71 mediatheque@montpreschambord.fr*

Mercredi 24 novembre

MÉDIATHÈQUE DE SAINT-LAURENT-NOUAN

10H > ATELIER RELAXATION (DÈS 3 ANS)

11H > ATELIER CRÉATION DE MARIONNETTES (DÈS 4 ANS)

Samedi 27 novembre

10H30 > BAILLE-BAILLE

Par la Compagnie Allo Maman Bobo

« Mais ! Tu ne dors pas ? La lune est déjà haute dans le ciel et le hibou surveille toute la forêt. Allez, allez, au lit ! » Maman te raconte de petites histoires sur la nuit, où des personnages qui ne veulent pas dormir vont réussir à trouver le sommeil. Le spectacle, accompagné par un musicien, s'articule autour d'histoires musicales, de danse et de marionnettes.

Pour les enfants jusqu'à 6 ans

Gratuit sur réservation auprès de la médiathèque : *Tél. 02 54 87 22 54 mediatheque@stlaurentnouan.fr*

Décembre

GRAND CHAMBORD

DANS PLUSIEURS COMMUNES

VEILLÉES CONTÉES

Sur le thème du paysage - celui qu'on habite, qu'on aime ou dont on rêve - Jean-Claude Botton propose une série de veillées où chaque participant est invité à apporter un objet, une photo ou toute chose qui évoque ses souvenirs liés au paysage… ou seulement sa parole à partager, en toute simplicité. Ces veillées sont ouvertes à toutes les générations, car tout le monde a des histoires à raconter.

Gratuit sur réservation : *Tél. 02 54 46 53 80 contact@grandchambord.fr*

EN SAVOIR PLUS
www.grandchambord.fr

INFORMATIONS SOUS RÉSERVE DES MESURES SANITAIRES EN VIGUEUR AUX DATES INDIQUÉES.